



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

congé de maladie

Question écrite n° 15165

### Texte de la question

M. Sauveur Gandolfi-Scheit attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la question du contrôle des médecins de la sécurité sociale dans le cadre de la lutte contre la fraude et des excès dans la durée des arrêts de travail. En effet, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage d'instaurer des contrôles réguliers par les médecins de la sécurité sociale lorsque des arrêts de travail sont supérieurs à 10 jours. Il lui demande quelles sont les sanctions que le Gouvernement envisage de mettre en application pour lutter contre des fraudes éventuelles.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sauveur Gandolfi-Scheit](#)

**Circonscription :** Haute-Corse (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15165

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 janvier 2008, page 460

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)